

Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 06.01.2020	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : FO9420 P002

1. Intitulé du projet

**PIETRANERA 2020 : LE CAP VERS LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE**

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale MAIRIE DE SAN MARTINO DI LOTA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale PADOVANI Jean-Jacques

RCS / SIRET 

2	1	2	0	0	3	0	5	7	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Collectivité locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
- <b>Canalisation et régularisation</b> Rubrique 10 : Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau sur une longueur de cours d'eau supérieure ou à égale à 100 m	<b>Couverture du ruisseau de Pietranera sur une longueur cumulée de 130 m</b>
- <b>Aires de stationnement (rubrique 41-a)</b> Rubrique 41-a : Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	<b>Construction de parkings (103 places et 20 places)</b>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Le busage du ruisseau de Pietranera aura pour but de la créer un cheminement piéton sécurisé. De plus, l'élargissement de l'emprise du ruisseau permettra une circulation plus fluide des piétons.
- La création du parking donnera lieu à la démolition des constructions situées sur les parcelles 483, 484, 485, 486, 487, 488, et 614. De plus, un décaissé sera également mis en œuvre au niveau ces parcelles et aussi au niveau de la parcelle 504.

#### 4.2 Objectifs du projet

1. La couverture du ruisseau de Pietranera a pour but de créer en surface un cheminement piéton sécurisé qui accompagnera les enfants jusqu'à l'école Joseph Graziani.
2. La réalisation d'un parking en R-2 d'environ 100 places, permettra de désengorger le centre de Pietranera, de fluidifier la traversée de village et de sécuriser les cheminements piétons.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en 5 phases :

1. la démolition des bâtisses au niveau des parcelles 494, 495, 500 et 501 permettront de créer des espaces avec des aménagements provisoires tel que le jardin d'enfants afin de désengorger les parties importantes des flux piétons et réalisation du cheminement piétons au niveau du ruisseau de Pietranera
2. Démolition des bâtisses situées sur les parcelles 483, 484, 485, 486, 487, 488, et 614.  
Et décaissé réallisé au niveau de ces parcelles et aussi au niveau de la parcelle 504
3. Création du parking
4. Aménagements de la place publique et de ses abords ainsi que la reconstitution des planches du Jardin de la parcelle 504.
5. Construction de logements sociaux et aménagements divers

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

1. La création du cheminement en surface du ruisseau de Pietranera permettra d'avoir un cheminement sécurisé pour les enfants jusqu'à l'école Joseph Graziani mais également un cheminement uniquement destinés aux piétons dans le centre du village.
2. Le parking permettra le désengorgement des véhicules au niveau de la traversée de Pietranera. La mise en place de cheminement sécurisés et adaptés au PMR

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement, Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de l'opération :	9 731 m <sup>2</sup>
Surface du parking 1 :	654 m <sup>2</sup>
Surface Parking 2 :	1 790 m <sup>2</sup>
Surface à aménager au niveau du ruisseau:	75 m <sup>2</sup>
Longueur du ruisseau à aménager :	58 ml
Longueur du ruisseau à aménager cumulée avec un projet de recalibrage en cours et avec la partie déjà busée :	128 ml

4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation

42.722331 , 9.455347

Ruisseau Pietranera :

Lat. 42 ° 72 ' 22 " 75 N Long. 9 ° 45 ' 47 " 46E

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Lat. 42° 72 ' 24 " 94 N Long. 9° 45' 44" 84 E

Point d'arrivée :

Lat. 42 ° 72 ' 21 " 06 N Long. 9° 45' 49" 24 E

Communes traversées :

Parking 2 :

lat. : 42°72'22"61 N , long. 9°45'53"53 E

Parking 1 :

lat. : 42°72'15"41 N , long. 9°45'43"21E

Ruisseau de Pietranera :  
(entre le ch. de l'école et le Cch. De la strada vecchia)

Parkings :

au n°1 et n°6 à 8  
chemin de la Strada Vecchia  
20 200 San martino di Lota

Parcelles :

Parking 1 : AB184, AB83 et AB313  
Parking 2 : AC504, 483 à 489, et 614

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	X		
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	Oui	Non	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**  
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		Excavation pour le parking en R-2 nécessitant un drainage périphérique des eaux d'infiltration et des eaux pluviales  Réutilisation de l'eau par un réseau d'eaux brutes qui sera mis en place en périphérie du projet à des fins d'irrigation et de nettoyage des rues
	Est-il excédentaire en matériaux ?	X		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SANS OBJET

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Une portion de l'emprise est soumise en théorie à autorisation de défrichement si on se réfère à la carte IGN. Toutefois, le projet ayant fait l'objet d'une servitude d'urbanisme (emplacement réservé au PLU) et l'utilisation actuelle étant un Jardin potager, cette zone n'a pas de vocation forestière.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X X	A l'exception du risque présenté par un réseau d'eaux usées implanté à ce jour dans le ruisseau, il est prévu dans le projet de déplacer ce réseau et de supprimer ainsi les risques existants.
				Réorganisation du trafic et de l'espace
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	Les équipements seront conçus avec une étude acoustique  Par le trafic de la RD 80. Les aménagements ont vocation à réduire la vitesse du trafic et donc le bruit. De plus, les constructions prendront en compte le niveau de bruit actuel.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X X	En phase chantier, en raison des habitations voisines, il sera recherché de limiter au maximum les nuisances, avec l'utilisation de méthodes de type sciage, béton expansif, tranchages, et en restreignant l'utilisation de brises roches aux éléments le plus friables et sous réserve de mise en place de capteurs sur les avoisinants, idem concernant l'usage de micro explosifs. Des périodes horaires et hebdomadaires strictes devront être respectées pour les travaux bruyants
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les hydrocarbures du parking (eaux de lessivage) seront récupérés dans le séparateur et traités par une entreprise spécialisée.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for description of measures and characteristics]

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il devrait être dispensé l'évaluation environnementale. En effet, concernant le ruisseau, il s'agit d'un très petit ruisseau de l'ordre du RU qui est la plupart du temps à sec. Il est déjà artificialisé et joue le rôle de caniveau d'eaux pluviales. L'impact du projet sera très minime sur son écoulement : cet écoulement sera amélioré et l'entretien du ruisseau sera facilité (suppression d'obstacles artificiels). S'agissant du parking, sa taille est très modeste, un parking de 103 places en ce qui concerne le parking enterré ainsi qu'un parking d'une vingtaine de places situé à proximité de la supérette. La qualité de réalisation envisagée permettra de supprimer tous risques d'incidence sur l'environnement (ex : séparateur d'hydrocarbure, végétalisation de la toiture avec reconstitution de jardins potagers en toiture et rétention d'eaux pluviales, qualité environnementale du projet...)

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

**Objet**

8.2.1 . Plan du PLU 1:2000è avec localisation du projet

8.2.2. Liste des Emplacements Réservés : Observations : Le parking de 102 places est déjà prévu sur la parcelle AC504

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à San Martino di Lota

le, 6 janvier 2020

Signature

